



01 - OUVERTURE DE SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 17 avril 2023 à 18 h 45 sous la présidence de Monsieur Laurier Poulin, Maire suppléant.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Jocelyn Béliveau
Siège #3 - Jessica Bolduc
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Marie-Josée Nadeau
Siège #6 - Laurier Poulin

Est absente à cette séance :

Siège #1 - Nancy Mathieu

Madame Isabelle Beaudoin agit comme directrice générale et greffière-trésorière.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné le 11 avril 2023 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, le maire remplaçant déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2023-04-80

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour. (Voir signatures sur document joint).

Conseillers Signatures

#1 Vacant

#3 Jessica
Bolduc

Conseillers Signatures

#2 Jocelyn
Béliveau

#4 Joey
Veilleux

#5 Marie-
Josée
Nadeau

#6 Laurier
Poulin

ADOPTÉE

2023-04-81

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 PAR LE COMPTABLE

04.01 - Résolution - Dépôt et acceptation du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2022

05 - VARIA

05.01 - Résolution - Démission de Mme Nancy Mathieu au poste de conseillère, siège no 1

05.02 - Résolution - Élections partielles pour le poste vacant du siège no 1

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jocelyn Béliveau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

04 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 PAR LE COMPTABLE

2023-04-82

04.01 - Résolution - Dépôt et acceptation du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2022

CONSIDÉRANT QUE M. Claude Arguin, vérificateur comptable de la firme Blanchette Vachon et Associés a déposé son rapport ainsi que les états financiers consolidés de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE M. Arguin a rencontré le conseil municipal en comité de travail pour donner des explications sur les états financiers 2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est en accord avec le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jessica Bolduc;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte le dépôt des états financiers consolidés et qu'ils soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE

05 - VARIA

2023-04-83

05.01 - Résolution - Démission de Mme Nancy Mathieu au poste de conseillère, siège no 1

CONSIDÉRANT QUE Mme Nancy Mathieu a remis sa lettre de démission à la directrice générale le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE Mme Mathieu quitte son poste pour des raisons familiales et personnelles;

CONSIDÉRANT QUE le poste est vacant immédiatement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE Mme Nancy Mathieu au siège no 1 a démissionné de son poste de conseillère en date du 17 avril 2023.

ADOPTÉE

2023-04-84

05.02 - Résolution - Élections partielles pour le poste vacant du siège no 1

CONSIDÉRANT QUE le siège no 1 est vacant, et ce, à compter du 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà prévu une élection partielle pour combler le poste de maire qui est vacant depuis le 20 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE la date du scrutin pour l'élection partielle pour combler le siège no 1 aura lieu le 4 juin 2023 en même temps que pour pour le poste de maire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jocelyn Béliveau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin tiendra une élection partielle pour combler le poste de conseiller au siège no 1 et que le date du scrutin sera le 4 juin 2023.

ADOPTÉE

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2023-04-85

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Josée Nadeau;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

QUE l’assemblée soit levée à 19 h 05.

ADOPTÉE

NOTE : Le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions ci-dessus
une à une en date de la présente séance.

Laurier Poulin
Maire suppléant

Isabelle Beaudoin
Dir. générale & greffière-trés.

Je, Laurier Poulin, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au
sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Laurier Poulin
Maire suppléant